



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Systemes de sécurité et  
télésurveillance

de l'Université de  
Valenciennes et du Hainaut-  
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Systèmes de sécurité et de télésurveillance (SST)

Secteur professionnel : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Dénomination nationale : SP4-4 Electricité et électronique

Demande n° S3LP150008966

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Systèmes de sécurité et de télésurveillance* (SST) vise à former des professionnels de la sécurité de sites industriels, collectifs ou encore privés. Les métiers ciblés par le diplôme sont typiques pour une licence professionnelle de ce domaine d'activité, à noter : assistant d'ingénieur, chargé d'affaires/études.

Cette formation, ouverte depuis septembre 2001, s'intègre dans l'offre de formation professionnalisante de l'UVHC. Cette licence professionnelle est dispensée exclusivement dans le cadre de la formation initiale. Les enseignements sont répartis entre professionnels académiques et intervenants industriels. Le domaine d'activité visé par cette licence, stimulé par le développement de nouvelles technologies, confère à cette formation une place notable dans le contexte socio-économique de l'académie et une attractivité envers les étudiants, à l'échelle nationale.



# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le domaine d'activité lié à la sécurité et à la surveillance de tous types de sites prend une place de plus en plus importante dans notre société actuelle. La formation de professionnels compétents pour mettre en œuvre les différents matériels afin d'assurer la sécurité de sites est donc nécessaire. Dans ce contexte, la licence professionnelle SST dispense aux futurs diplômés les connaissances et compétences attendues pour évoluer dans ce domaine, tels que : mener un projet du cahier des charges à la réalisation de systèmes de sécurité, exploiter, gérer et maintenir les systèmes électroniques de sécurisation d'un bâtiment.

Cette spécialité est attractive comme le montre le taux de 50 % des étudiants provenant d'autres régions que celle du Nord-Pas de Calais. *A contrario*, cette attractivité n'a pas d'effet en local sur les étudiants issus de filière générale comme la Licence 2 (mention *Sciences pour l'ingénieur* par exemple). L'effectif de la licence professionnelle SST (en moyenne supérieur à 30 soit globalement 50 % des candidatures reçues) et sa stabilité sur les cinq dernières années souligne un bon positionnement de la spécialité dans l'offre de l'université. Il est à noter aussi que le taux de réussite dans la licence professionnelle SST est supérieur à 90 %.

L'architecture pédagogique de la licence professionnelle SST s'appuie sur dix UE et chacune d'entre elle est composée d'une ou plusieurs Unité Constitutive (UC) au volume horaire équilibré. Le programme pédagogique, bien que centré sur des bases, des concepts et des notions, est assez ambitieux et est en adéquation avec les compétences et connaissances que doivent acquérir les futurs diplômés. Les modalités de contrôle respectent l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles mais le projet tuteuré et le stage devraient être dans deux UE différentes.

La réalisation de projets tuteurés sur des sujets proposés par différentes entreprises permet aux étudiants d'une part, de développer les aspects professionnalisants de la formation et d'autre part, d'acquérir les bases de travail avant d'intégrer une entreprise pour le stage. Concernant ce stage, de nombreuses entreprises du Nord-Pas de Calais et nationales, sont répertoriées et accueillent les étudiants. Ce sont, peut-être, ces derniers points qui contribuent à l'embauche des étudiants en sortie de leur année d'étude, puisqu'ils sont, d'après l'enquête fournie, 50 % à obtenir un contrat de travail à l'issue de leur formation. De plus, les emplois occupés par les étudiants titulaires sont dans leur globalité en adéquation avec leur formation. Il faut également ajouter que la poursuite d'étude des diplômés de la licence professionnelle SST est très faible (inférieur à 10 % en moyenne sur les cinq années évaluées).

La licence professionnelle SST bénéficie d'une large participation des professionnels, comme le montre le pourcentage d'enseignements (30 % du volume total) qu'ils assurent sur le cœur de métier. Néanmoins, la répartition des interventions professionnelles dans les différentes UE/UC est assez déséquilibrée et conduit parfois à ce qu'une UE soit enseignée entièrement (ou presque) par un professionnel. La présentation des différentes entreprises partenaires de la licence professionnelle SST, confirme l'existence d'un lien solide avec le monde professionnel mais sans être formalisé par des conventions. L'accès à la spécialité par la voie de la formation est très peu développé. Son développement pourrait permettre de créer des partenariats conventionnés avec les entreprises. Quant à la formation par alternance, elle n'est pas mise en place. Cette formation est cependant bien intégrée dans le contexte socio-économique dans lequel elle évolue.

Le pilotage de la licence professionnelle SST s'appuie sur une équipe pédagogique qui a su mettre en place un conseil de perfectionnement suivant ainsi les recommandations de la dernière expertise de la CNE. Ce conseil de perfectionnement, composé exclusivement de l'équipe pédagogique et de professionnels, se réunit annuellement. Il étudie les différentes données de l'année en cours de la licence professionnelle SST (nombre d'étudiants, origine, évolution des diplômés...). De ce conseil de perfectionnement ressortent également des propositions d'évolution/création de nouveaux enseignements en adéquation avec les évolutions technologiques et les besoins du monde professionnel.

Une démarche d'évaluation des enseignements et de la formation a été mise en place récemment. Bien que les réponses à ces enquêtes semblent encourageantes, le taux de réponse est à améliorer (inférieur à 50 % pour une des enquêtes). Ces enquêtes ont conduit néanmoins à faire évoluer certains contenus pédagogiques d'UE.

- Points forts :

- Une formation qui répond bien à un besoin d'entreprises.
- Le taux d'embauche à 30 mois.
- L'attractivité au niveau national.
- L'insertion professionnelle et le taux de réussite.
- Les professionnels interviennent sur des enseignements relevant du cœur du métier.
- Très peu de poursuites d'étude.



- Points faibles :
  - Pas de formation en alternance proposée.
  - Peu d'étudiants inscrits en formation continue.
  - Peu, voire pas de recrutement « L2 » provenant de l'université.
  - Pas de partenariat formalisé/conventionné.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est attendu de formaliser/conventionner les partenariats et d'harmoniser les durées des intervenants professionnels pour ne pas dépasser plus de 50 % du volume horaire de certaines UE.

L'établissement pourrait développer l'accès à la formation par la voie de la formation continue et proposer une UE de mise à niveau pour contribuer à la réussite de publics diversifiés. Il est recommandé de constituer deux UE distinctes, l'une pour le projet, l'autre pour le stage (cf. arrêté de 1999).

Il convient, par ailleurs, de mener une réflexion pour initier l'inscription d'étudiants issus de la Licence 2 en licence professionnelle SST.

Enfin, les étudiants (anciens et/ou actuels) de la licence professionnelle SST pourraient utilement siéger au conseil de perfectionnement.



# Observations de l'établissement

## Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

### Vague E – ISTV

#### Réponses aux remarques de l'AERES

---

Académie : Lille

Etablissement : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Composante de formation : Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes

Diplôme : Licence Professionnelle

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention (ou spécialité de LP): Systèmes de Sécurité et Télésurveillance (SST)

#### Rappel des recommandations :

Pas de formation en alternance proposée

Peu d'étudiants inscrits en formation continue

Peu, voire pas de recrutement – L2 – provenant de l'université

Pas de partenariat formalisé/conventionné

---

#### Observations :

La formation est actuellement proposée en formation initiale ou continue mais n'est pas proposée en alternance car l'ensemble des industriels avec qui nous collaborons dans le cadre de la formation (enseignements, projets, conférences) ainsi que ceux qui proposent des stages, sont satisfaits de la programmation avec 4 mois de stage consécutif. En effet, en effectuant un stage de quatre mois (avril à juillet), les étudiants peuvent développer des capacités d'autonomie et d'adaptation, ainsi qu'une faculté à comprendre l'entreprise dans sa globalité et sa complexité.

Il est vrai que le nombre d'inscrits en formation continue est assez réduit. Nous aimerions augmenter ce chiffre et nous allons essayer de relayer plus largement cette possibilité auprès des organismes et des associations compétentes dans ce domaine. L'existence de notre formation n'est certainement pas assez connue du public pouvant être concerné par la formation continue.

La formation est tout à fait ouverte aux étudiants de la L2. Toutefois, le recrutement actuel concerne peu les étudiants de L2 de l'ISTV. Ceci s'explique tout simplement par le fait qu'une écrasante majorité des étudiants de la L2 ont pour ambition de poursuivre leurs études en Master. Il est donc tout à fait naturel et logique que leur choix se porte plutôt sur les L3 "classiques" proposées à l'ISTV. D'ailleurs très peu d'étudiants de la Licence Professionnelle *Systèmes de Sécurité et Télésurveillance*

choisissent la poursuite d'étude, ce qui est en adéquation avec la finalité des licences professionnelles.

Il est à noter toutefois que depuis deux ans, nous proposons dans le cadre des modules découvertes en L1, deux séances de travaux pratiques sur des centrales destinées aux contrôles d'accès (une utilisant des badges électromagnétiques et l'autre basée sur une reconnaissance biométrique). Ces TP sont bien sûr l'occasion de présenter la Licence Professionnelle *Systèmes de Sécurité et Télésurveillance* à un grand nombre d'étudiants de la L1.

Concernant nos collaborations avec les industriels, la formule actuelle satisfait largement nos partenaires. Ceci dit, nous avons tout dernièrement fait valider par le Conseil de l'ISTV une convention type que nous allons proposer à l'ensemble de nos partenaires.

Pr. Mohamed OURAK  
  
Président de l'Université  
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis